

UNESCO-patrimoine

Trente nouveaux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

PARIS, 2 déc (AFP) - L'UNESCO a décidé d'inscrire 30 nouveaux sites culturels et naturels sur la liste du patrimoine mondial qui en compte désormais 582 répartis sur 114 pays.

Cette décision a été prise par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, réuni depuis le 30 novembre à Kyoto (Japon), indique mercredi un communiqué de l'Organisation.

Le site archéologique de Troie (Turquie), le Palais d'été, à Pékin et les gravures rupestres de la vallée portugaise de Côa figurent parmi les 27 sites culturels et les 3 sites naturels nouvellement inscrits.

Parmi les dix huit pays se partageant les 27 nouveaux sites culturels, figurent l'Allemagne (Weimar), l'Autriche (le chemin de fer de Semmering), la Belgique (3 sites dont la grand-place de Bruxelles), la Bolivie, (le fort de Samaipata), la Chine (2 sites dont le Palais d'Eté à Pékin), Chypre (le site de Choirokoitia), l'Espagne (2 sites dont l'université et le quartier historique d'Alcala de Henares, et une extension), la France (le site historique de Lyon et les chemins de Saint Jacques de Compostelle), l'Italie (trois sites dont Urbino), le Japon (Nara), le Liban (la vallée de la Qadisha), le Mexique (2 sites), les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque (2 sites), la Suède, la Turquie et l'Ukraine (Lviv).

Les trois nouveaux sites naturels se trouvent en Fédération de Russie (les montagnes dorées de l'Altai), aux Iles Salomon (Rennell Est) et en Nouvelle-Zélande (les îles sub-antarctiques de Nouvelle-Zélande).

ds/hm/nm